



FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA  
NATION ET ORPHELINS DE GUERRE

*Solidarité - Mémoire – Fraternité*

Anne CHALONS  
Officier de la Légion d'Honneur  
3 b rue Marcel  
Aymé 39100 DOLE  
Présidente nationale

Dole le 14 Février 2021

Madame Florence PARLY  
Ministre des armées  
Hôtel de BRIENNE  
14 rue Saint Dominique  
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Votre fonction de ministre des armées motive le présent courrier. Il a pour objet de vous faire connaître la souffrance qui attend, les enfants de nos soldats « Morts pour la France » dans les conflits actuels.

Pour ces fils et filles des militaires de carrière, qui défendent sous votre responsabilité nos liberté, comme l'ont fait nos parents mobilisés, ou appelés, pour le même objectif la guerre (39/45, Indochine, A.F.N) dont les conséquences traumatiques seront les mêmes... !!

Vous ne pouvez pas ignorer Madame la Ministre que depuis des années notre Fédération se bat pour obtenir de façon égalitaire **une « réparation du préjudice moral »** subi du fait de la perte d'un parent et parfois des deux, par tous les orphelins et pupilles de la nation.

Je vous adresse en pièce jointe, le courrier que j'ai fait parvenir à Monsieur le Président de la République concernant ce dossier des Orphelins de guerre, Pupilles de la nation, pour attirer votre attention par la prise de connaissance des arguments développés dans ce courrier sur « **Notre Droit à Réparation** »

Les besoins des enfants, liés à leur drame, ne peut pas s'éteindre pour certains et pas pour les autres avec la majorité ... Cette douleur est un handicap à vie.

Veuillez agréer Madame la Ministre l'assurance de ma haute considération,

P.J. : Lettre au Président de la République